

CONCOURS DE PÊCHE AAPPMA CASTANET-TOLOSAN

DIMANCHE 12 AVRIL 2026 LAC DE LABÈGE

TARIFS : 18€ ADULTE / 5€ ENFANT

100kg de truites

Enfants: moins de 12 ans

INSCRIPTIONS: SUR PLACE (DÈS 7H00) OU HELLOASSO

2 MANCHES: 8H-9H45 & 10H-12H

**PRIX: 100% ENFANTS, TOP 20 ADULTES,
1ÈRE FEMME, 2 TRUITES BAGUÉES**

TOMBOLA JAMBON (1€)

PT-DÉJ OFFERT. RESTAURATION MIDI DÈS 3€



SCANNEZ LE QR CODE

Règlement concours 2026 :

- Inscription sur place à partir de 07h00 (sous réserve de place disponible)
- Concours en deux manches avec emplacements tirés au sort pour les deux sessions du matin (merci de rester sur vos postes à la fin de la deuxième manche pour la pesée)
- Carte de pêche en cours de validité obligatoire
- Une seule canne autorisée, amorçage interdit avant le début du concours
- Une bourriche ou un sac à anses sera exigé par pêcheur
- Pêche au leurre, cuiller , vairon et vifs interdites / amorce fouillis, ver de vase interdite
- Conformément à la réglementation, tout poisson capturé faisant l'objet d'une taille minimale sera immédiatement rejeté à l'eau sans être comptabilisé
- 10 truites maximum par pêcheur sur la journée et poissons blancs illimités (2eme manche)

Pesée à la fin de la 2eme manche :

Manche 1 : comptage uniquement des truites, tout autre espèce de poisson devra être remise à l'eau sans délai. Le don et/ou l'échange de poissons sont strictement interdits sous peine de disqualification.

Manche 2 : le **poids total** des prises sera comptabilisé (truites + poissons blancs)

Attention : L'après-midi, pêche exclusivement réservée aux participants du concours

INFORMATION : ARNAUD (06 80 87 12 68)

PRÉINSCRIPTION : ALAIN (06 61 99 11 69)

